

## Marie Moret à Molines père et fils, 3 octobre 1901

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 1 p. (475r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 3 octobre 1901,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54391>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1901](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destination Place de la Salamandre, Nîmes (Gard)

# Description

RésuméMarie Moret informe la banque qu'elle envoie un chèque de 406 F à monsieur Chastanier, imprimeur à Nîmes.

NotesSur le folio 475r sont copiées la lettre à Moline père et fils du 3 octobre 1901 (à gauche) et la lettre à l'Imprimerie Chastanier du 3 octobre 1901 (à droite).

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Imprimerie Chastanier](#)

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Quise Familière  
3 octobre 1901

Messieurs Molines

J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma lettre du  
2<sup>e</sup> juillet dernier et de  
vous informer que  
j'envoie, ce jour, à  
Messieurs Chastanier  
et Marimont, à Ames,  
le chèque n° 21 chargé  
de 406 francs sur mon  
crédit chez vous.  
Je vous prie de faire

Quise Familière  
3 octobre 1901

Messieurs Chastanier,

J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma lettre du  
1<sup>er</sup> et de vous envoier  
ci-joint, un chèque n°  
21, valeur quatre cent  
six francs sur M<sup>me</sup>  
Molines père et fils une,  
de votre ville, pour  
solde de votre facture  
des 10 aout et 7 septembre.

475

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z